

1. ANALYSER LE CONTEXTE

Il est indispensable de faire une analyse préalable avant de soumettre une demande d'autorisation d'exploiter à l'OAJE.

Cette analyse doit tenir compte du contexte dans lequel vous souhaitez réaliser votre projet afin d'établir sa faisabilité et sa viabilité:

- Analyse des besoins et localisation
- Ressources financières et humaines

A ce stade, il est recommandé de se renseigner sur les besoins auprès de la commune d'implantation



- [Géolocalisation des réseaux et des structures](#)
- [Liste des institutions autorisées](#)
- [Étude des besoins de la FAJE](#)